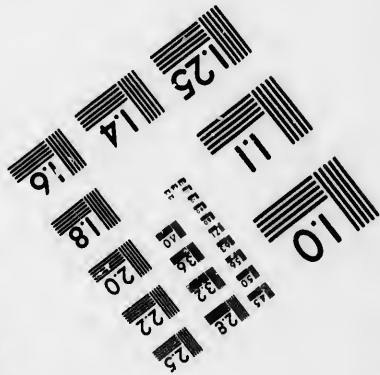
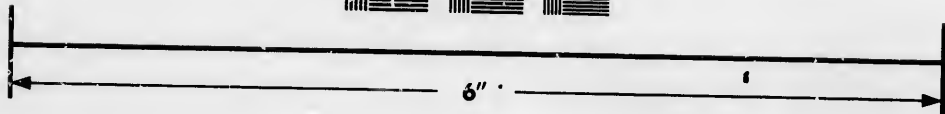
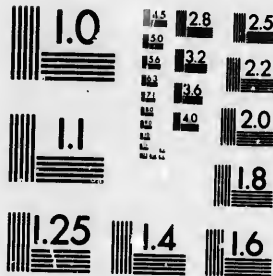


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

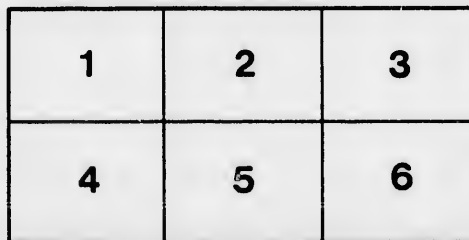
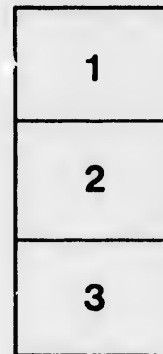
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par le dernier feuillet qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE COLONISATION, "Limitée".

GRANDS AVANTAGES QU'ELLE OFFRE AU PUBLIC.

Cette compagnie a pour promoteurs les principaux citoyens de St-Boniface, particulièrement Mgr Taché, qui est actionnaire au montant de plusieurs milliers de piastres. On pourra se convaincre de la sympathie que l'illustre archevêque de St-Boniface accorde à l'entreprise par la lecture de la lettre qu'il écrivait à deux des intéressés dans la compagnie avant leur départ de St-Boniface pour la province de Québec. (Voir lettre de Mgr Taché, plus loin).

La Compagnie se propose d'ouvrir un nouveau champ d'exploitation à ceux de nos compatriotes qui voudraient tenter la fortune ailleurs que dans la province de Québec.

La Compagnie possède 200,000 acres de terre à soixante mille de Brandon dans la vallée de Qu'Appelle, l'une des plus belles du Nord-Ouest, d'après tous les témoignages recueillis. La rivière Qu'Appelle *les traverse* dans toute leur plus grande longueur, de l'est à l'ouest.

Ces terrains sont en grande partie en prairie, mais la compagnie a eu le soin de choisir ses lots de manière à placer les colons à proximité du bois, lequel est plus commun dans cette vallée que dans d'autres endroits du Nord-Ouest.

Des prairies, du bois, de l'eau, voilà ce que les colons recherchent; les terrains de la compagnie offrent tous ces avantages.

Ils sont en outre situés le long du chemin du Pacifique canadien, lequel est en opération régulière dans cette partie de notre territoire du Nord-Ouest. En conséquence, les colons n'auront aucune difficulté à s'y rendre. Les terrains ont en outre été explorés par un arpenteur et choisis par ce dernier, lequel avait reçu instruction de ne choisir que les meilleurs lots.

La valeur de ces terrains est incontestable; la compagnie de la baie d'Hudson vend les siens au même endroit jusqu'à \$8.50 l'acre. La compagnie du duc de Manchester qui a aussi des terrains dans cette même vallée, les vend \$6.50 l'acre, en montant.

La compagnie Canadienne n'a payé les siens que \$2.00 l'acre; elle est en mesure par conséquent de vendre à meilleur marché et de réaliser en même temps de splendides bénéfices pour les actionnaires.

Les promoteurs de l'œuvre ont obtenu leur charte du gouvernement fédéral.

Son capital est d'un million de piastres; mais elle n'émet pour le moment que pour \$500,000 de parts, lesquelles sont de cent piastres chacune.

Le premier versement sera de 20 pour cent de la mise. Les actionnaires n'auront pas plus vraisemblablement que la demie du capital souscrit à verser; les ventes de la Compagnie devant suffire à rencontrer les autres obligations.

La responsabilité de chaque actionnaire sera limitée au montant qu'il aura souscrit.

Ce qui caractérise la nouvelle compagnie, c'est qu'elle s'offre à la fois comme un bon placement et une œuvre éminemment religieuse et patriotique.

Les capitaux déjà consacrés à l'œuvre et le plan déjà adopté pour en poursuivre le développement sont une garantie d'un excellent résultat.

Le siège principal de la compagnie sera à Winnipeg. La compagnie aura des bureaux permanents dans la province de Québec et dans les principales villes des Etats où se trouvent les groupes un peu importants de population canadienne.

Aussitôt que le capital de la compagnie sera souscrit, une assemblée des actionnaires sera convoquée pour l'élection des directeurs dont le nombre sera fixé à cette première réunion des actionnaires.

Les directeurs provisoires de la compagnie sont :

L'HONORABLE JUGE DUBUC, Saint-Boniface.

" M. LA RIVIÈRE, Secrétaire Provincial, Saint-Boniface.

M. T. A. BERNIER, Surintendant de l'Education dans la province de Manitoba, Saint-Boniface.

M. CHS. DE CAZES, Winnipeg.

M. MAURICE LE MARCHAND, Paris, France.

La compagnie est constituée en vertu d'une charte obtenue du gouvernement fédéral, sous l'acte général des compagnies à fonds social. Elle a le pouvoir de faire des affaires dans toute l'étendue de la Puissance.

C'est une compagnie à fonds social ayant tous les pouvoirs ordinairement conférés à de telles organisations, et nécessaires à la réalisation de l'objet en vue.

On peut juger de la valeur des terrains de la compagnie par comparaison.

Sur les bords de la Rivière Rouge, en 1880, les terrains s'achetaient pour une moyenne de 5 et 6 piastres l'acre; aujourd'hui cette moyenne est de 15 et 20 piastres l'acre pour les terrains non-améliorés; or cette augmentation de prix des propriétés devra suivre la même progression dans la zone traversée par le chemin de fer Canadien du Pacifique, ainsi que le long de toutes les grandes voies de communication. Par conséquent, les terrains de la compagnie actuelle, situés de chaque côté de ce chemin de fer, traversés de plus par la rivière Qu'Appelle, acquerront nécessairement une valeur de 10 à 15 piastres l'acre en moyenne d'ici à trois ans tout au plus.

Déjà la Compagnie canadienne de colonisation a des demandes de terrains considérables.

Les règlements pour la vente des terrains, ainsi que pour tous autres objets, seront faits par la compagnie aussitôt après son organisation.

La compagnie est maîtresse absolue de ses terres, de manière qu'elle peut les revendre par lots de diverses étendues, suivant les désirs et les moyens des colons.

Il est bon de faire connaître aussi aux actionnaires ce qu'ils auront probablement à verser.

1er Versement, comptant, 20 % de la mise.

2me Versement, au mois de novembre prochain (1883), 20 %.

3me Versement, au mois de novembre 1884, 10 %.

Les promoteurs de l'entreprise sont en état, par la connaissance qu'ils ont des lieux et des moyens de disposer des terres, d'assurer que les versements ci-hauts seront les seuls que les actionnaires seront appelés à payer. La vente des terres suffira pour rencontrer par la suite les obligations de la compagnie, lesquelles obligations consistent dans les frais d'administration et le paiement des terres.

La compagnie doit payer ces terrains en sept paiements égaux et annuels. L'intérêt à 6 % court sur la balance non payée comptant.

Voici quelques extraits du rapport de l'arpenteur :

The soil is a rich black loam, and the subsoil a light yellow colored clay loam that crumbles easily in the hands, the water I found invariably good for drinking and in sufficient quantities for all purposes. The wood becomes more dense nearer it (the river).....

I look on this tract as the finest I have seen in the country, and well suited for either farming or stock raising and only required to be known, and to have a few bridges built across the Qu'Appelle river, giving access to the railway, to become settled..

(Signed) A. CLIFFORD THOMSON.

Les terres sont situées sur la même latitude que Winnipeg; le climat y est aussi favorable pour les moissons que celui de la vallée de la Rivière Rouge.

Opinion du Professeur John Macoun sur les terres de la Vallée Qu'Appelle.

Le professeur Macoun, dans son histoire du Nord-Ouest, dit en parlant de la Vallée Qu'Appelle :

"Abundance of water is found on every part of this tract for the greater part of the summer, and future settlers will find that good permanent wells can be obtained at a reasonable depth on any part of the prairie.".....

"Starting from the Qu'Appelle at its mouth and projecting a line nearly due west to the south Saskatchewan,"..... a belt extends..... right up to Qu'Appelle..... that to my own knowledge, has over 90 % fit for agricultural or pastoral purposes. There will be no difficulty in obtaining first class wheat crops throughout the greater part of it as the soil is generally a rich black loam..... Neatly the whole of the surface is a gently undulating plain easily drained and over 3/4 of it sloping to the south..... The crops at the Qu'Appelle mission, about the centre of the Area, ripen earlier than in any other part of the N. W..... Barley having been cut both in 1879 and 1880 during the last week in July.

No summer frost has ever been reported from this region and authentic reports say that the spring is two weeks earlier than at Winnipeg.....

.....Late surveys show that on the line of the Canadian Pacific Railway, 100 miles west of Brandon lies the finest tract yet opened up, and having the warmest summer climate in the north west.....

Throughout the whole valley of the Qu'Appelle, spring time and harvest time are earlier than in Manitoba. This is partly caused by the warmer soil and drier atmosphere of that region.....

Extending from the Qu'Appelle, north west..... is a tract of country..... of excellent soil..... the hills extending along its flank are covered with trees.....

Les lettres suivantes établissent ce qui a été dit plus haut de la valeur des terrains que la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du duc de Manchester possèdent à l'endroit même où sont situés ceux de la présente Compagnie.

HUDSON'S BAY COMPANY.

LAND DEPARTMENT.

Winnipeg, Oct. 23rd, 1882.

DEAR SIR,

Yours of the 20th instant to hand.

The Hudson's Bay Company's Lands for a distance of five miles on either side of the C. P. Railway are not at present in the market, outside of that limit the prices run from \$7.50 to \$8.50 per acre.

Yours truly,

G. J. BRIDGES.

T. A. BERNIER, Esq.,
St. Boniface.

THE CANADA NORTH WEST LAND CO.

Winnipeg, 1st November, 1882.

T. A. BERNIER, Esq.,

St. Boniface.

DEAR SIR,

This Company's Lands range in price from \$6.50 upwards, according to the suitability of the land for farming purposes as given by the C. P. R. Surveyors.

Yours truly,

A. BAIN.

Qu'on lise en outre la lettre suivante adressée par Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, à l'honorable M. La Rivière et à M. Bernier avant leur départ de Saint-Boniface.

SAINT-BONIFACE, MANITOBA,

14 février 1882.

L'honorable A. A. C. La Rivière,
et T. A. Bernier, écr.

Messieurs,

Permettez-moi de vous offrir mes souhaits de bon voyage. Vous partez pour la Province de Québec, où vous devez tenter un effort pour former une société de colonisation qui devra diriger des Canadiens vers les terres que vous avez acquises du syndicat. Puissent nos compatriotes coupandre l'œuvre si patriotique que vous avez entreprise; puissent les capitalistes Canadiens goûter les avantages que notre société leur offre.

C'est pour moi une peine cuisante que celle que j'éprouve en voyant le pays nous échapper. Ce sont des Canadiens-Français qui ont découvert ce pays, qui les premiers l'ont parcouru en tous sens. Ce sont des missionnaires canadiens qui les premiers y ont fait luire le flambeau de la foi et de la civilisation et, si rien ne se fait par la Province de Québec, bientôt les Canadiens-Français seront réduits ici à une infériorité numérique telle que leur influence sera nulle.

Je demande donc à Dieu de bénir votre voyage et de couronner votre entreprise du plus grand succès.

Agréé l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

† Alex : Arch; de Saint-Boniface,

O. M. I.

DISTANCE.

	Milles.
De Winnipeg à Brandon.....	132.5
De Brandon à Fleming.....	82.0
De Fleming à Broadview.....	49.0
De Broadview à Regina.....	92.5

Le syndicat du Pacifique, dans un pamphlet publié récemment, donne les renseignements suivants : 1. Brandon, Broadview et Qu'Appelle, localités situées dans le voisinage des terres de la compagnie :

BRANDON, the next point on the main line, although only surveyed and laid out into town site in the spring of 1881, can now boast of a population of over 4000, and has already numerous fine buildings, several mills, churches and other public buildings. Its position on the river Assiniboine, and the fine country surrounding it, are destined to make Brandon a large and prosperous place.

BROADVIEW, although only laid out a few months ago as a town, is already making rapid strides in building operations. It has a fine station, and quite a number of stores and dwellings have been erected there this summer. Broadview is also happily situated in the centre of a good agricultural tract of country.

QU'APPELLE is destined to become one of the most flourishing centres in the Canadian Northwest, owing to its close proximity to a splendid tract of fine agricultural land lying in the now famous "Qu'Appelle Valley." As a distributing point Qu'Appelle will be a most important station on the Canadian Pacific Railway, as the country surrounding it is being rapidly settled by the very best class of farmers.

EXTRAITS DE JOURNAUX

(De la *Mirror*)

LA COLONISATION A MANITOBA

Une œuvre considérable est en voie d'organisation ; cette entreprise est dans son genre, une des plus importantes qui aient été faites par nos compatriotes du Nord-Ouest. Il s'agit de la société de colonisation de Manitoba.

Les promoteurs de cette œuvre sont les principaux citoyens Canadiens-français de Saint-Boniface, lesquels ont toute l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur Taillon, qui de son appui et de ses deniers, veut contribuer au succès de l'entreprise.

L'honorable M. La Rivière et M. Bernier sont ici dans l'intention d'engager leurs compatriotes de la province de Québec à s'associer à eux dans cette noble entreprise en prenant des actions dans la compagnie.

Nous croyons de notre devoir d'accorder à ces propositions toutes nos sympathies. Ce que nous connaissons nous mêmes du Nord-Ouest, ce que nous savons de progrès réalisés jusqu'à ce jour dans ce pays agreste si peu connu, les ressources qu'ils offrent à l'activité de ceux qui sentent le besoin d'améliorer leur situation, ou de préparer un avenir à leur famille, nous donne la conviction que cette compagnie offre un placement des plus avantageux. Il est certain que la compagnie aura déposée de la moitié de ses terrains, elle aura suffisamment réalisé pour rembourser aux actionnaires leur mise, et il restera comme bénéfice l'autre moitié, c'est-à-dire 100,000 acres de terre dont la valeur moyenne ne pourra pas être moindre que de dix piastres l'acre ; soit, un bénéfice d'un million. Certes, bien peu d'entreprises se présentent sous un aspect aussi favorable.

Outre sa valeur comme entreprise financière, cette œuvre se recommande encore par un autre trait. C'est une œuvre éminemment patriotique.

Les terrains de la compagnie seront un nouveau champ d'exploitation ouvert à ceux de nos compatriotes qui croient devoir aller tenter la fortune en dehors de la province de Québec. Malgré le désir que nous avons de garder ici toute notre population, nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait qu'un certain nombre d'entre eux laissent chaque année les bords du grand fleuve ou les pittoresques vallées qui s'enlèvent aux pieds de nos montagnes, et s'en vont à l'événement grossir le nombre de Canadiens errants. Or, à eux-ci, la nouvelle compagnie sera d'un puissant secours par les avantages qu'elle leur offrira. Et nous ne devons point oublier que tout ce qui tend à relever l'importance de notre race dans le Nord-Ouest, à agrandir son influence, est un service rendu à la province de Québec.

Nous engageons donc les capitalistes à investir leurs fonds dans cette entreprise qui se présente avec toutes les garanties de succès désirables.

(De *l'Étendard*)

Le principal, le plus précieux champ de notre activité nationale doit être aujourd'hui le nord-ouest, pour la bonne raison que, si nous retardons de dix ans de prendre la ce que nous y est naturellement assigné, il sera ensuite trop tard, tandis que nos vastes terrains du nord de la Province de Québec, si l'on en excepte peut-être ceux de la vallée de l'Ottaua, personne n'ira vraisemblablement les prendre avant nous, quand même nous en retardons un peu la colonisation.

Encourageons et aidons ceux qui veulent s'y fixer ; mais que l'objet principal de notre sollicitude soit d'implanter partout, de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, de vigoureux groupes Canadiens qui y assurent une part légitime à nos compatriotes.

L'association, la réunion des capitaux pour acquérir de vastes étendues de terrains et y grouper ensemble nos colons d'origine et de langue française : voilà donc le moyen par excellence.

Or voici qu'une occasion favorable se présente pour la réalisation immédiate d'un tel projet. Ce matin, Les Honorables messieurs Royal, député de Provencher, La Rivière l'un des membres du gouvernement local de Manitoba et M. Bernier, surintendant de l'éducation dans cette dernière Province, ont réuni un certain nombre des membres des deux chambres et de journalistes pour leur soumettre un projet des plus importants : ils viennent nous apporter une organisation toute faite avec des avantages exceptionnels.

Déjà ils ont payé à eux seuls plus de soixante mille piastres de versements échus. La hausse des prix du terrain ayant plus que doublé la valeur de la Compagnie, ils eussent pu vendre de suite, au Nord-Ouest même et à une très forte prime, le reste des actions : ils ont préféré venir les offrir au pair, à leurs amis de la Province de Québec.

Ces 200,000 acres de terre sont d'une fertilité exceptionnelle et intelligemment choisis parmi les plus belles terres de l'ouest. Elles sont sur la ligne du chemin de fer, dans la vallée de la rivière "Qu'Appelle" à environ deux cent milles à l'ouest de Winnipeg. Elles contiennent en abondance, le long des cours d'eau, du bois de construction et du bois de chauffage et l'eau potable y est partout excellente et en abondance. Les parts sont de \$100 dont sur lesquelles pas plus de 50 par 100 vraisemblablement ne seront à payer, vu la vente immédiate et à profit. Voilà donc des avantages exceptionnels.

Nos cultivateurs et toute notre population sont dans d'excellentes conditions pour réaliser une affaire qui ne peut que doubler ou même de tripler leur capital, tout en contribuant à une grande œuvre nationale. La prospérité règne au milieu de nous ; tous ont des capitaux pour lesquels ils ne trouvent que difficilement des placements avantageux. Nous les invitons donc à prendre des actions dans la *Compagnie Canadienne de Colonisation* qui, sous peu de jours, aura obtenu son acte d'incorporation du gouvernement fédéral.

(Du *Courrier de Montréal*)

La Compagnie possède 200,000 acres de terres dans quatre townships situés dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, à 300 milles de Winnipeg sur la ligne du Pacifique. C'est un terrain un peu onduleux, bien arrosé et parsemé de bonnets de bois qui offrent au colon l'avantage de se procurer sur place le combustible et les matériaux de construction dont il peut avoir besoin. Tous ces terrains ont été choisis et l'on a pris ce qu'il y avait de mieux.

La vallée de Qu'Appelle est considérée par tous ceux qui s'y connaissent comme la région la plus fertile et la plus avantageuse du Nord-Ouest.

Voilà une excellente occasion de faire un placement sûr et de contribuer à l'amélioration du sort de nos compatriotes. Espérons que nous financiers ne tireront pas en arrière et que la souscription sera bientôt couverte.

IMMIGRATION IN 1883

Rev. Mr. Styleman Herring, who has long been engaged in the work of sending out immigrants to Canada, writes to this journal that "there will be a very large influx of English people to the Northwest next season" (*Winnipeg Daily Times*.)

CLIMAT.

On lit dans le *Times* de Winnipeg, en date du 8 février 1883 :

The Hon. David Laird has been writing a series of articles about the climate of the Northwest in the *Charlotte town Patriot* and he concludes in these words : "The climate of our great western country is therefore adapted to the growth of cereals and vegetables. It is, though extremely cold in winter, favorable to health. Owing to the dryness of the atmosphere, and the consequent rapid transpiration from the surface of the body, the pores of the skin are kept open and though persons when exposed may feel a temporary discomfort from the frost, and may readily get frost bitten, yet they do not take a cold as readily as in this humid climate. A cough is a rare thing in the Northwest, it does not bring on by great earnestness. We heard more coughing in church last Sunday than we did during the whole four years we were in the Territories."

LES BUREAUX DE LA COMPAGNIE SONT :

A MONTREAL, - - - au No. 233, Rue Notre-Dame.
A QUEBEC, - - - chez Henri C Bossé & Cie., 116, Rue St. Pierre.

